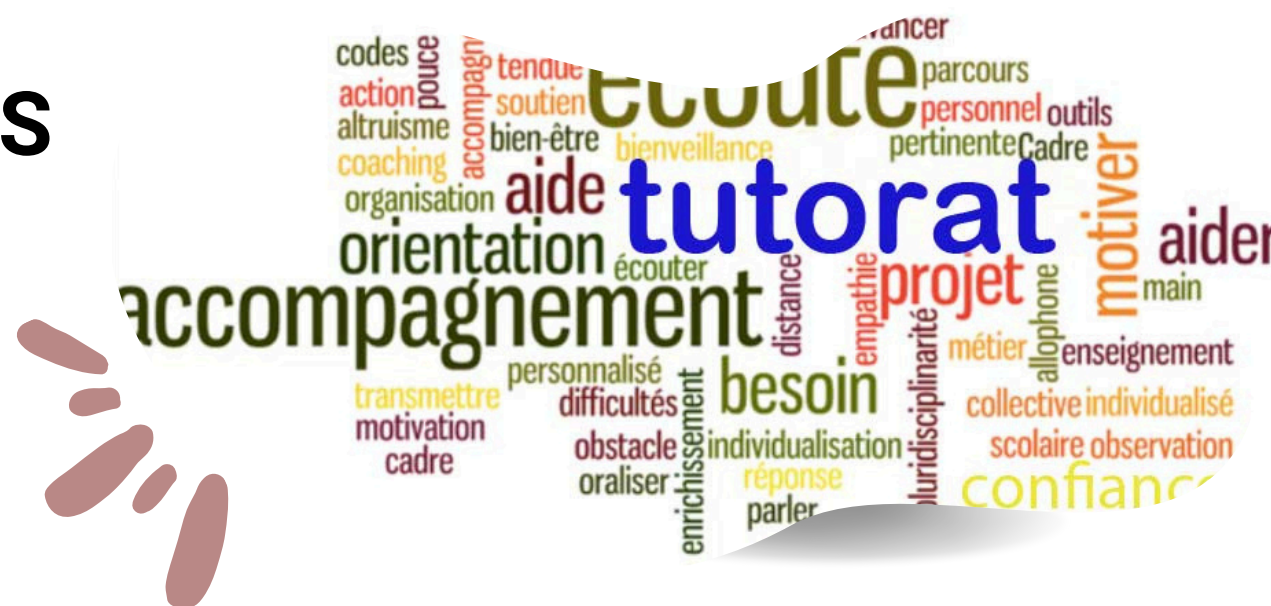


TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS

Maillon indispensable dans la formation initiale aide-soignante, le tuteur de stage doit pouvoir exercer ses fonctions en mettant en œuvre des compétences spécifiques. Ces 3 jours de formation au Tutorat sont l'occasion de développer des compétences relationnelles, pédagogiques, réflexives, d'organisation et de cultiver une posture éthique.



OBJECTIFS

- Comprendre les concepts et les enjeux du référentiel de formation Aide-soignant
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences
- S'approprier la démarche tutorale et ses modalités
- Utiliser les outils d'accompagnement tutoral : Livret d'accueil, Portfolio, grille de suivi...
- Développer les pratiques en évaluation des compétences : bilan de mi-stage et évaluation de fin de stage
- Accroître sa démarche de questionnement de sa pratique
- Se positionner en tant que tuteur avec les autres acteurs de la formation

MÉTHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Stratégies pédagogiques variées et interactives: analyses de pratiques, apports théoriques, exercices pratiques, partage d'expériences.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Autoévaluation diagnostique de début de formation,
- Autoévaluation des acquis de fin de formation,
- Questionnaire de satisfaction de la formation.

DOCUMENTS FOURNIS

- Document pédagogique : contenus de la formation, Référentiels d'activités et de compétences aides-soignants, Portfolio, Feuilles d'évaluation de stage

PUBLIC VISE / PREREQUIS

Les professionnels aides-soignants qui souhaitent développer des compétences dans la fonction tutorale auprès des élèves aides-soignants.

ORGANISME INTERVENANT

Formateurs de l'IFAS du Centre Hospitalier d'Angoulême & aides-soignants formés au tutorat

LIEU

Adresse physique

Institut de Formation des Aides-Soignants
CAMPUS SANTE
85 route de Breuty 16400 LA COURONNE

DATES SESSIONS 2025

05/02 au 7/02/2025
02/04 au 4/04/2025
04/06 au 6/06/2025
05/11 au 7/11/2025

HEURES DE SESSIONS

8h30-12h30 / 13h30-16h30

INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Campus desservi par les transports en commun



<https://www.ch-angouleme.fr/Formations-et-emplois/Formations>

